



Extrait du EPS Académie de Lyon

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/eps/spip.php?article138>

Commission Académique d'Harmonisation des Notes Session 2004

- Examens - Commissions d'Harmonisation des Notes -

Date de mise en ligne : lundi 20 septembre 2004

EPS Académie de Lyon

La commission s'est réunie le 10 juin 2004. Elle disposait pour étayer ses décisions de toutes les données issues du logiciel Commission EPS (pack EPS Créteil) :

Harmonisation

Examen	Notés	Moyenne acad.	Rappel 2003
Bac général+techno Garçons	9485	13,30	13,36
Bac général+techno Filles	11345	12,24	12,15
Bac général+techno Total	20380	12,72	12,70

Ecart Garçons / Filles : 1,06 (1,21 en 2003)

Elle a fixé les règles d'harmonisation qui ont été appliquées par les sous commissions départementales.

Harmonisation des notes :

L'harmonisation entre les notes proposées par les établissements s'est faite comme l'an dernier, à hauteur d'un point, pour toutes les notes des lycées, supérieures de 1,5 point à la moyenne académique de 12,72 ou inférieures d'1,5 point à cette même moyenne.

En conséquence, les moyennes concernées ont été remontées d'un point, si inférieures à 11,22, et descendues d'un point, si supérieures à 14,22.

Comme l'an dernier des cas particuliers ont été étudiés :

- ▶ optionnaires et sportifs de haut niveau : étude plus qualitative avec la moyenne de ces éléments et la moyenne du groupe sans ces éléments ;
- ▶ les petites séries : référence à l'histoire dans l'établissement de ces petits groupes, et à la moyenne de référence (moyenne des petites séries).

Harmonisation des écarts de notes entre garçons et filles :

Type d'harmonisation	Nombre d'établissements concernés	Nombre de notes touchées
+ 1 point aux Filles	14	1019
- 1 point aux Garçons	8	786
- 1 point à tout l'établissement	1	20 (2 G 18 F)

Dès lors que l'écart entre les notes d'EPS des garçons et des filles, dans un établissement, est supérieur à 1,5 point, une harmonisation a été pratiquée.

- ▶ Les notes des filles sont montées d'1 point si la moyenne du lycée est inférieure à la moyenne académique de 12,72.

- ▶ Les notes des garçons sont baissées d'1 point si la moyenne du lycée est supérieure à la moyenne académique de 12,72.
- ▶ Dans certains cas rares de gros écarts (par exemple supérieur à 2 points), une harmonisation d'1 point peut être décidée et appliquée dans les deux sens (1 point de hausse pour les filles et 1 point de baisse pour les garçons).

Au total, on constate 24 cas à étudier dans l'académie.

Harmonisation entre les épreuves :

Cette année, aucune harmonisation entre épreuves ne s'impose. En effet, aucune moyenne d'épreuve ne présente un écart supérieur à 2 points (recommandation de la commission nationale 2003) par rapport à la moyenne académique de 12,72.

L'ensemble des ces règles d'harmonisation est approuvé par la commission et sont appliquées dans les sous-commissions départementales du 14 juin 2004.

Le nombre total d'ajustements nécessaires est en baisse. Cela est vraisemblablement dû aux effets des corrections des référentiels nationaux des épreuves identifiées comme problématiques l'an dernier, ainsi qu'aux harmonisations pratiquées l'année dernière. De même les pratiques d'harmonisation à l'interne, facilitées par l'utilisation généralisée de l'informatique cette année semblent jouer un rôle, et doivent être encouragées, notamment entre notes des filles et des garçons.

Les décisions d'harmonisations sont en général accueillies sans opposition par les établissements. Un seul lycée privé, concerné par un rapprochement de l'écart garçons - filles, a manifesté à ce jour son incompréhension et une opposition de fond à toute mesure d'harmonisation de ce type. L'IA-IPR d'EPS organisera, dès la rentrée prochaine, une réunion de l'équipe pédagogique sur le sujet.

RESULTATS ACADEMIQUES APRES HARMONISATION

Enseignement obligatoire CCF

Examen	Notés	Moyenne acad.	Rappel 2003
Bac général+techno Garçons	9779	13,22	13,36
Bac général+techno Filles	11701	12,33	12,15
Bac général+techno Total	21480	12,73	12,70

Ecart Garçons / Filles : 0,89 (1,06 avant harmonisation ; 1,21 en 2003)

Intervalles de répartition des notes :

Sexe	Nombre	0 à 10	10 à 14	14 à 20
Garçons	9779	500 = 5%	6489 = 66%	2790 = 29%
Filles	11701	901 = 8%	9065 = 77%	1735 = 15%
Total	21480	1401 = 7%	15554 = 72%	4525 = 21%

Dispensés :

Examen	Nbre	% acad	Rappel 2003
Bac général+techno Garçons	245	2,44	3,22
Bac général+techno Filles	659	5,32	7,63
Bac général+techno Total	904	4,03	5,68

Inaptes partiels évalués sur des épreuves adaptées :

Examen	Notés	Moyenne acad
Bac général+techno Garçons	60	13,42
Bac général+techno Filles	207	12,12
Bac général+techno Total	267 (*) soit 1,24 %	12,41

(*) dont 18 candidats évalués lors des épreuves adaptées ponctuelles académiques

Candidats notés sur la moyenne de deux épreuves (inaptes à la 3ème)

Examen	Notés
Bac général+techno Garçons	326
Bac général+techno Filles	500
Bac général+techno Total	826 soit 3,84 %

Epreuve Ponctuelle Obligatoire Bac général et technologique

Couple d'épreuve	Nombre de notés	Moyenne acad
BASKET - ESCALADE	7	12,71
DANSE - BASKET	3	11,33
DANSE - TENNIS DE TABLE	4	12,48
DANSE - VOLLEY	9	9,67
1/2 FOND - BASKET	40	12,13
1/2 FOND - TENNIS DE TAB	26	11,88
1/2 FOND - VOLLEY	66	11,36
POIDS - BASKET	25	11,60
POIDS - TENNIS DE TABLE	25	11,45
POIDS - VOLLEY	45	10,58
PENTABOND - BASKET	3	9,00
PENTABOND - T DE TABLE	11	11,36
PENTABOND - VOLLEY	10	11,80
T DE TABLE - ESCALADE	7	13,57
VOLEY - ESCALADE	9	12,67
TOUS CANDIDATS	313	11,56

Option Facultative en CCF

Examen	Notés	Moyenne acad
Bac général+techno Garçons	337	13,65
Bac général+techno Filles	47	13,49
Bac général+techno Total	384	13,63

Epreuve Ponctuelle Option Facultative

EPREUVE	INSC	ABSENTS	NOTES	MOY ACAD	NOMBRE DE NOTES < 11	NOMBRE DE NOTES > 10
ATHLE 1000 M	301	100 soit 33%	201	5,33	164	37 soit 18,5%
ATHLE 60 M	394	53 soit 13,5%	341	9,54	93	137 soit 40%
ATHLE HAUTEUR	6	3 soit 50%	3	9,33	1	2 soit 66,5%
ATHLE TRIPLE	28	7 soit 25%	21	13,62	1	20 soit 95%
ATHLE POIDS	10	3 soit 30%	7	5,00	6	1 soit 5%
ATHLE DISQUE	21	3 soit 14%	18	13,83	2	16 soit 89%
BAD MINTON	267	27 soit 10%	240	8,77	199	81 soit 34%
BASKET	467	32 soit 7%	425	10,83	183	242 soit 57%
ESC ALADE	115	34 soit 29,5%	81	9,17	44	37 soit 46%
DANSE EPS	320	73 soit 23%	247	12,26	92	155 soit 63%
G R S	25	3 soit 12%	22	11,05	11	11 soit 50%
HANDBALL	215	32 soit 15 %	183	10,80	75	108 soit 59%
BOULE LYONNAISE	20	6 soit 30%	14	8,79	10	4 soit 29%

RUGBY	89	10 soit 11%	79	12,63	24	55 soit 70%
VOLLEY BALL	153	32 soit 21%	121	9,62	76	45 soit 37%
NATATION	402	92 soit 23%	310	10,85	148	162 soit 52%
JUDO	101	23 soit 23%	78	12,03	29	49 soit 63%
GYMNASTIQUE	154	37 soit 24%	117	13,47	23	94 soit 80 %
TOTAL	3078	570 soit 18,5%	2508	10,28	1141	1256 soit 50%
		soit 14,5%				soit 11,7%

Enseignement de complément

Aucun candidat évalué cette session dans l'enseignement de complément (ouvert dans l'académie de Lyon en septembre 2003).

Bilan du fonctionnement de la commission académique

La composition de la commission est demeurée identique à celle des sessions précédentes, par souci de stabilisation des procédures et de la culture d'évaluation. Un renouvellement au tiers est programmé pour la session prochaine en gardant les mêmes principes de composition : parité hommes - femmes, couverture géographique de l'académie, représentation de l'enseignement privé (3 enseignants sur 19). Elle s'est réunie cette année deux fois, en début d'année (validation des protocoles) et en fin (harmonisations), sans rémunération particulière de ses membres, exceptés les frais de déplacements pris en charge par la DEC.

Cette année encore, des sous commissions départementales ont fonctionné après la commission académique, pour appliquer ses décisions d'harmonisation. A l'avenir, les sous-commissions départementales devront plus logiquement fonctionner avant la commission académique, pour préparer les dossiers, avec un groupe technique restreint. Toutes les harmonisations seront décidées et appliquées directement par la commission académique, grâce notamment aux possibilités offertes par le logiciel. Il sera vraisemblablement possible et souhaitable de réunir sous-commissions départementales et commission académique sur une seule et même journée.

Prévisions 2004-2005

Les ajustements prévus par la commission nationale impliqueront des travaux académiques :

- ▶ Adaptation de la liste académique en complémentarité de la liste nationale modifiées. Construction des outils

d'évaluation correspondants.

- ▶ Ajustement de certains référentiel d'option facultative ponctuelle en fonction des remarques du jury 2004.
- ▶ Augmentation du nombre d'épreuves ponctuelles adaptées académiques.
- ▶ Alignement des épreuves ponctuelles obligatoires de toutes les séries sur les cinq doublettes définies nationalement pour le baccalauréat.